



GUIDE D'UTILISATION LOGO BIO QUÉBEC

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

L'utilisation du logo BIO Québec est autorisée exclusivement sur les produits inscrits au programme de gestion de ce logo administré par le CARTV par des entreprises licenciées et détentrices d'un certificat de conformité biologique.

Les produits inscrits doivent répondre à **tous** les critères suivants :

1. Appartenir à un des types d'opérations suivants :

- Production acéricole;
- Production animale;
- Production végétale;
- Productions spécialisées (apiculture, récoltes sauvages, culture de champignons, de pousses et de germination, aquaculture);
- Préparation (transformation).

2. Contenir 95% et plus d'ingrédients d'origine biologique;

3. Être certifié par l'un des certificateurs accrédités par le CARTV selon les exigences des *Normes biologiques de référence du Québec*;

4. De plus, la totalité des opérations de production et d'emballage pour un produit agricole ou la totalité des opérations de transformation et d'emballage pour un produit préparé doit s'effectuer sur un site localisé au Québec sous la supervision d'un organisme de certification accrédité par le CARTV.

Note: Seules les entreprises détentrices d'un certificat de conformité biologique pourront apposer ce logo sur des produits qu'elles mettront en marché. Les distributeurs et les détaillants ne pourront effectuer d'étiquetage de produits avec ce logo au cours d'opérations de reconditionnement ou de revente.

MENTIONS LÉGALES

Le logo Bio Québec est une marque officielle du CARTV. Son utilisation est réservée exclusivement d'une part aux entreprises dont la demande d'adhésion au programme de gestion du logo BIO Québec a été approuvée et d'autre part, aux produits répondant aux critères d'admissibilité.

Toute utilisation à des fins promotionnelles (dépliants publicitaires, site Web, etc.) par les entreprises participantes doit s'accompagner de la mention «Le logo BIO Québec est une marque officielle du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants. Tous droits réservés.»

Tout usage non autorisé est interdit et les contrevenants seront passibles de poursuites judiciaires sans autre avis ni délais.

GUIDE D'UTILISATION LOGO BIO QUÉBEC

COULEURS OFFICIELLES



PANTONE (PMS)



QUADRICROMIE (CMYK)



RGB



ZONE DE DÉGAGEMENT



La zone de dégagement a pour but de conserver l'impact visuel de l'identification visuelle dans toutes les applications. La zone de dégagement établie correspond à la largeur du «I», et elle doit être laissée autour de l'identification visuelle, peu importe son format. Cette zone minimum ne doit comporter aucun élément distrayant.

UTILISATION EN RENVERSÉ

SUR FOND NOIR



SUR FOND DE COULEUR



SUR PHOTO



FORMAT MINIMUM



Pour permettre une bonne lisibilité des éléments, une bonne qualité de reproduction et l'identification rapide du logo, les indications suivantes doivent être respectées.

Lors d'une utilisation en couleur ou en renversé, sa largeur ne doit jamais être inférieure à 1,5 cm, toutes proportions gardées.

Lors d'une utilisation en noir, sa largeur ne doit jamais être inférieure à 1 cm, toutes proportions gardées.

Il est strictement interdit d'altérer ou de déformer en tout ou en partie les éléments qui composent l'identification visuelle. La police de caractère, les couleurs et les proportions doivent être respectées en tous points.

GUIDE D'IMPRESSION LOGO BIO QUÉBEC

IMPRESSION OFFSET

QUADRICROMIE (CMYK)



bio_quebec_cmyk.eps

PANTONE (PMS)



bio_quebec_pms.eps

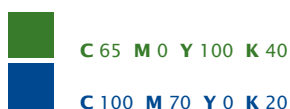
NOIR



bio_quebec_noir.eps

IMPRESSION NUMÉRIQUE OU LASER

QUADRICROMIE (CMYK)



bio_quebec_cmyk.eps
bio_quebec_cmyk.jpg

RGB



bio_quebec_rgb.jpg

NOIR



bio_quebec_noir.eps
bio_quebec_noir.jpg

IMPRESSION JET D'ENCRE

QUADRICROMIE (CMYK)



bio_quebec_cmyk.eps
bio_quebec_cmyk.jpg

RGB



bio_quebec_rgb.jpg

NOIR



bio_quebec_noir.eps
bio_quebec_noir.jpg

UTILISATION SUR LE WEB

RGB



bio_quebec_rgb.jpg
bio_quebec_rgb.gif
bio_quebec_rgb.png

NOIR



bio_quebec_noir.jpg
bio_quebec_noir.gif
bio_quebec_noir.png

FLEXOGRAPHIE ET SÉRIGRAPHIE



Dans le but d'obtenir une impression de qualité ainsi qu'une bonne lisibilité, il est recommandé d'utiliser la version en noir.
Voir sur la page 2 du *Guide d'utilisation Logo BIO Québec*.

QUADRICROMIE (CMYK)



bio_quebec_cmyk.eps

PANTONE (PMS)



bio_quebec_pms.eps

NOIR



bio_quebec_noir.eps